

L'Union européenne face à la Chine en Afrique

Un bilan statistique des relations commerciales en 2023

Document de travail

Thierry Pairault
1^{er} septembre 2024

Table des matières

1. Introduction	2
2. Bilan des échanges de marchandises en 2023	3
3. Exportations africaines de marchandises	5
3.1. Combustibles.....	5
Dépendance à l'égard de la Chine.....	6
Dépendance à l'égard de l'Union européenne	6
3.2. Minerais et métaux	7
3.3. Articles manufacturés	7
Exportations d'Articles manufacturés de Classe 1	8
Exportations d'Articles manufacturés de Classe 2	9
Exportations d'Articles manufacturés de Classe 3	9
Exportations d'Articles manufacturés de Classe 4.....	10
4. Importations africaines de marchandises.....	11
4.1. Répartition régionale et catégorie de marchandises importées	12
4.2. Importations d'Articles manufacturés de Classe 1	13
4.3. Importations d'Articles manufacturés de Classe 2	14
4.4. Importations d'Articles manufacturés de Classe 3	15
Véhicules routiers	16
Machines et appareils électriques	16
4.5. Importations d'Articles manufacturés de Classe 4	17
Produits, pièces et composants électroniques	17
Articles de haute technologie non électroniques	19
4.6. Importations d'articles de soft power et de hard power	20
5. Observations finales	22

Table des figures

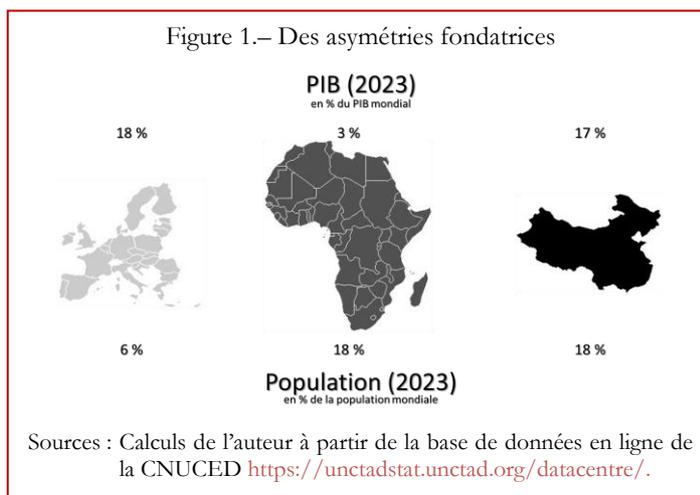
Figure 1.– Des asymétries fondatrices	2
Figure 2.– Évolution des échanges (2000-2023) aux prix constants de 2015	2
Figure 3.– Bilan des échanges de marchandises en 2023.....	3
Figure 4.– Bilan des échanges de marchandises en 2023 par grandes régions.....	3
Figure 5.– Les treize principaux pays commerçants (2023).....	4

Table des tableaux

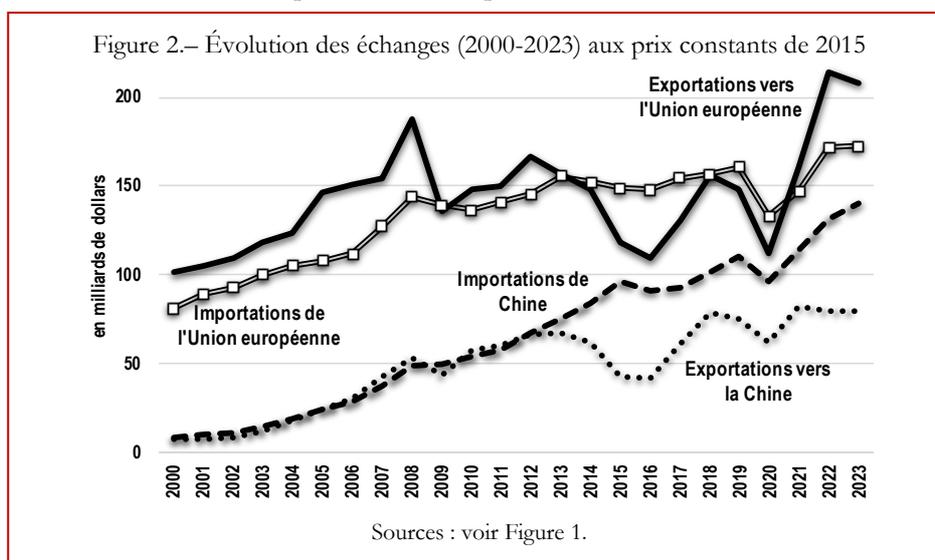
Tableau 1.– Composition des exportations africaines (2023)	5
Tableau 2.– Les cinq premiers pays fournisseurs de Combustibles (2023)	5
Tableau 3.– Les cinq premiers pays fournisseurs de Minerais et métaux (2023).....	7
Tableau 4.– Articles manufacturés exportés par classe technologique (2023)	8
Tableau 5.– Exportations de Classe 1 (2023).....	8
Tableau 6. – Exportations des articles de Classe 3 vers l'Union européenne.....	9
Tableau 7.– Matières radioactives (2023).....	11
Tableau 8. – Principaux importateurs de l'Afrique (2023).....	11
Tableau 9. – Catégories de marchandises importées (2023)	12
Tableau 10. – Importations d'Articles manufacturés (2023).....	12
Tableau 11.– Articles manufacturés importés par classe technologique (2023)	13
Tableau 12.– Articles manufacturés importés de Classe 1 (2023)	13
Tableau 13.– Importations d'Habillement et Textiles (2023)	13
Tableau 14.– Articles manufacturés importés de Classe 2 (2023)	14
Tableau 15.– Importations régionales d'articles en métal (2023)	14
Tableau 16.– Articles manufacturés importés de Classe 3 (2023)	15
Tableau 17.– Importations régionales d'articles de Classe 3 (2023)	15
Tableau 18.– Véhicules routiers (2023).....	16
Tableau 19.– Machines et appareils électriques de la Classe 3 (2023)	17
Tableau 20.– Articles manufacturés importés de Classe 4 (2023)	17
Tableau 21.– Importations de matériel informatique de Chine (2023)	18
Tableau 22.– Articles de haute technologie non électroniques (2023)	19
Tableau 23.– Importations d'engrais chimiques (2023)	20
Tableau 24.– Importations d'aéronefs (2023).....	20
Tableau 25.– Importations d'Armes et munitions (2023)	21

1. INTRODUCTION

Trois ensembles asymétriques à bien des égards, comme le suggère la Figure 1. D'un côté, l'Union européenne composée de 27 pays où vivent 6 % de la population mondiale se partageant 18 % de la richesse mondiale produite en 2023. De l'autre, un continent de 54 pays (le double de l'Union européenne donc) où vit le triple de la population européenne, mais ne se partageant que 3 % des richesses mondialement produites. Et enfin, la Chine – un pays-continent – ayant la population de l'Afrique et produisant des richesses en valeur comparable à celle de l'Union européenne. Nous pouvons aussi ajouter que la superficie du continent africain est le triple de celle de la Chine et l'octuple de celle de l'Union européenne.



La présence de la Chine en Afrique a-t-elle nui à celle des pays de l'Union européenne (UE) ? Assurément, la part globale du marché africain détenue par l'UE a mathématiquement diminué, mais il en aurait été de même s'il s'était agi du Vatican. La Figure 2 montre que les chiffres d'affaires n'en ont pas diminué pour autant. Sa croissance a-t-elle été moins rapide du fait d'une concurrence chinoise ou bien a-t-elle été soutenue précisément par l'arrivée des entreprises chinoises ? Nous n'essayerons pas ici de répondre à ces questions, mais tenterons de faire le point des relations commerciales africaines de la Chine et de l'UE à la fin de 2023. Nous utiliserons les données statistiques qu'offrent deux bases de données en ligne dépendantes de l'ONU et accessibles gratuitement, celle de la CNUCED et celle de Comtrade. Nous utiliserons préférentiellement la première plus ergonomique, mais nous recourons à la seconde quand nous nécessiterons de détails non disponibles dans la première.



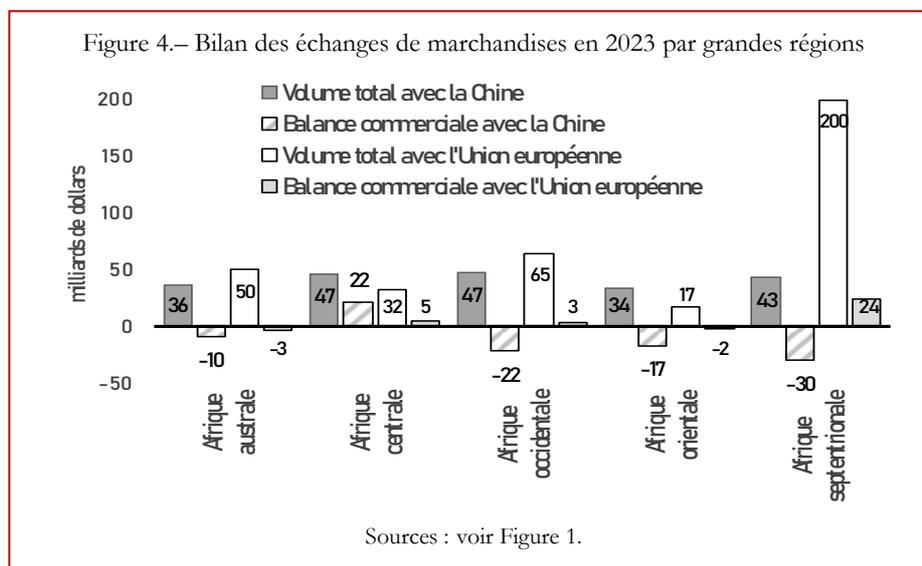
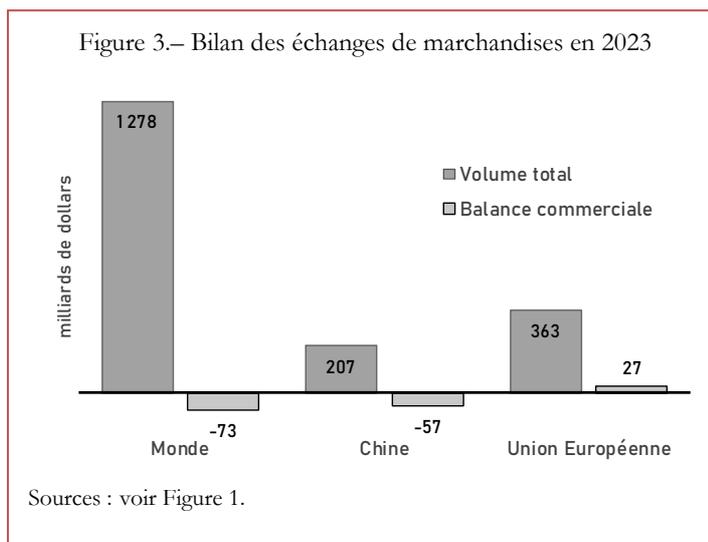
Dans ce document de travail, nous ne nous livrerons pas prioritairement à une analyse politique des données colligées, notre ambition est plus modeste, et même si elle a exigé la manipulation fastidieuse d'une quantité considérable de données, elle ne vise qu'à recueillir et à mettre en forme des informations qui pourraient éclairer le rôle que jouent les pays de l'Union européenne face à la Chine en Afrique.

2. BILAN DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES EN 2023

La Figure 3 résume assez éloquemment la situation respective de la Chine et de l'Union européenne (UE). Dans le total des échanges (exportations plus importations) de l'Afrique, la Chine pèse 16 % alors que l'UE pèserait près du double (28 %). Mais sans doute plus significatif ici est le montant de la balance commerciale africaine qui est très déficitaire avec La Chine puisque son montant représente 80 % du déficit commercial total de l'Afrique. En revanche, elle est excédentaire avec les pays de l'UE (8 % du volume des échanges avec l'UE). Si nous rapportons

le montant des balances commerciales africaines au PIB de l'Afrique, l'excédent avec l'UE représente 1,0 % du PIB africain contre 2,1 % pour le déficit avec la Chine.

Une désagrégation des données par région montre une certaine diversité de situation. Ce qui frappe d'emblée est le rôle à part que semblent jouer les six pays d'Afrique septentrionale¹ (voir Figure 4) : ses échanges globaux avec l'UE s'élèvent à 16 % des échanges de l'Afrique avec le monde, soit un montant équivalent à celui de la Chine avec *toute* l'Afrique. L'UE devance dans une mesure moindre la Chine dans ses échanges avec les dix-sept pays d'Afrique occidentale² et les cinq pays d'Afrique australe³. En revanche, la Chine précède légèrement l'UE dans les neuf pays d'Afrique centrale⁴ et les dix-sept pays d'Afrique



¹ Dans la classification de la CNUCED : Algérie ; Égypte ; Libye ; Maroc ; Soudan ; Tunisie. Nous utiliserons la classification de la CNUCED et nous parlerons de ce fait d'Afrique septentrionale plutôt que d'Afrique Nord, car ce dernier concept recense selon les institutions (et les moments) un nombre variable de pays incluant ou excluant la Mauritanie, le Soudan, voire Djibouti.

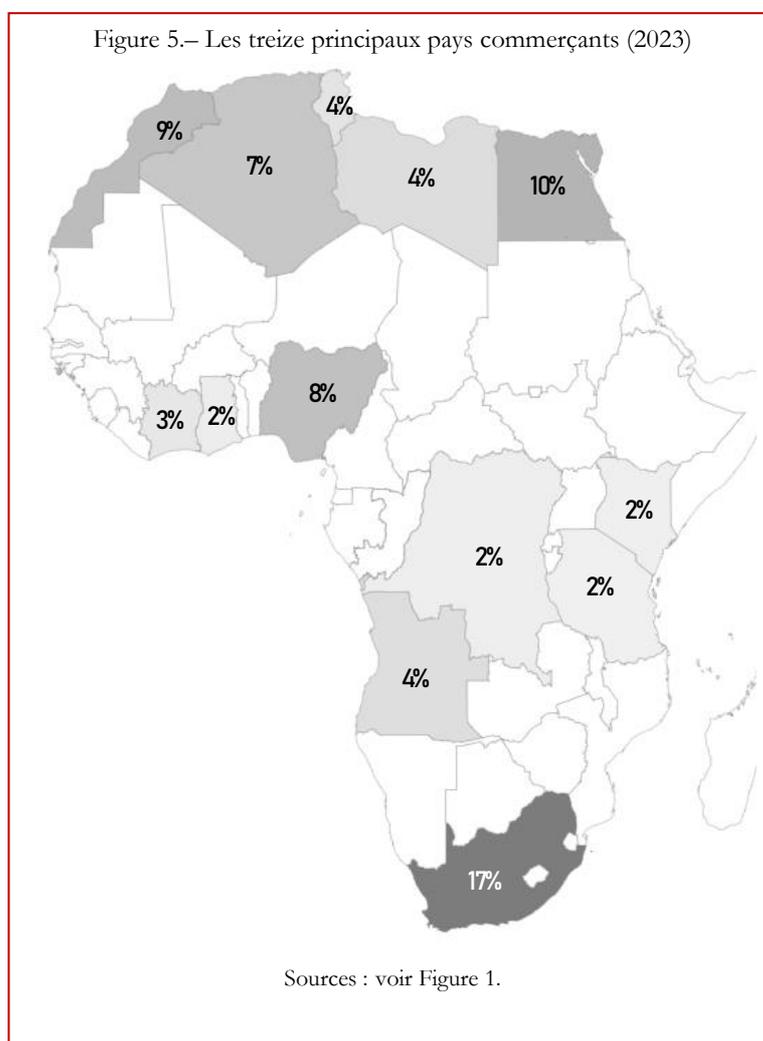
² Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Liberia ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigeria ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo.

³ Afrique du Sud ; Botswana ; Eswatini ; Lesotho ; Namibie.

⁴ Angola ; Cameroun ; Centrafrique ; Congo ; Congo RDC ; Gabon ; Guinée équatoriale ; Sao Tome-et-Principe ; Tchad.

orientale⁵. Et c'est aussi l'Afrique septentrionale qui, parmi les différentes régions, a le déficit commercial le plus important avec la Chine pour un montant de 30 milliards de dollars, soit un montant un peu supérieur à son excédent avec l'UE (24 milliards de dollars). Ce dernier chiffre devance très légèrement l'excédent de l'Afrique centrale avec la Chine (22 milliards de dollars). La conclusion que cette première approche semble suggérer est l'importance indubitable de l'Afrique septentrionale par rapport aux autres régions d'Afrique, tant pour les pays de l'UE que pour la Chine. Or, il y a en général une focalisation sur l'Afrique sub-saharienne et un rattachement de l'Afrique septentrionale au monde arabe qui font oublier la Méditerranée : il est généralement admis que 40 % du volume mondial des marchandises transportées et 30 % du trafic pétrolier empruntent les routes du bassin méditerranéen⁶.

D'une manière plus générale, treize pays⁷ – ayant chacun un volume du commerce extérieur au moins égal à 2 % du total africain en 2023 – assurent ensemble 75 % du commerce total (importations plus exportations) de l'Afrique, 73 % de celui avec la Chine et 86 % de celui avec l'Europe (voir Figure 5).



⁵ Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Maurice ; Mozambique ; Ouganda ; Rwanda ; Seychelles ; Somalie ; Soudan du Sud ; Tanzanie ; Zambie ; Zimbabwe.

⁶ Julien Nespola, « La conteneurisation du monde méditerranéen », *Outre-Terre*, 2009/3 (n° 23), p. 39-48.

⁷ Afrique du Sud ; Algérie ; Angola ; Congo RDC ; Côte d'Ivoire ; Égypte ; Ghana ; Kenya ; Libye ; Maroc ; Nigeria ; Tanzanie ; Tunisie.

3. EXPORTATIONS AFRICAINES DE MARCHANDISES

En 2023, un tiers des exportations de l'Afrique a été à destination de l'UE et un sixième seulement à destination de la Chine. Leur composition diffère considérablement comme le montre le Tableau 1 qui résume très clairement la situation. Les importations de Combustibles⁸ et de Minerais et métaux⁸

Tableau 1.– Composition des exportations africaines (2023)

Destinataire	Produits de base	Combustibles	Minerais et métaux	Articles manufacturés	Total
Monde, dont	28%	35%	15%	22%	100%
• Chine	18%	33%	45%	4%	100%
• Union européenne	16%	51%	7%	26%	100%

Sources : voir Figure 1.
 Note : Selon la Classification type pour le commerce international (CTCI) retenue par la CNUCED
 1. Produits de base : CTCI 0 + 1 + 2 + 4 - 27 - 28
 2. Combustibles : CTCI 3
 3. Minerais et métaux : CTCI 27 + 28 + 68
 4. Articles manufacturés : CTCI 5 à 8 moins 667 et 68

constituent à 78 % les importations chinoises d'Afrique. Les proportions des importations européennes de ces deux produits sont moindres (58 %) et manifestent une plus grande diversité laissant une large place aux Articles manufacturés⁸ (26 % et 4 % des importations respectivement à destination de l'UE et de la Chine) ; en valeur, les produits africains manufacturés exportés à destination de l'UE sont donc douze fois supérieurs à ceux exportés à destination de la Chine. Toujours en valeur, les exportations de Combustibles à destination de l'UE sont le triple de celles à destination de la Chine, mais à l'inverse, les exportations de Minerais et métaux à destination de la Chine sont le triple de celles à destination de l'UE.

3.1. Combustibles

Tous les auteurs mettent en exergue le souci de la Chine de sécuriser ses approvisionnements en matières premières par ses importations de Combustibles et de Minerais et métaux. Toutefois, même si l'argument est avéré, nous ne pensons pas que ce soit là la principale préoccupation des dirigeants chinois⁹. L'UE

Tableau 2.– Les cinq premiers pays fournisseurs de Combustibles (2023)

Les cinq premiers pays fournisseurs	Part des pays fournisseurs dans le total des fournisseurs du produit	Rang du pays fournisseur parmi les fournisseurs mondiaux	Part du pays client dans les exportations du produit par le pays fournisseur
CHINE			
Angola	3,6%	12	51,1%
Congo	1,0%	19	71,2%
Libye	0,4%	24	6,5%
Gabon	0,4%	25	36,3%
Nigéria	0,3%	28	2,5%
Total des cinq	5,7%		21,3%
Total Afrique	6,9%		14,5%
UNION EUROPÉENNE			
Algérie	4,3%	7	68,5%
Libye	3,0%	11	72,1%
Nigéria	2,9%	12	43,2%
Angola	1,1%	22	25,1%
Égypte	0,4%	42	34,8%
Total des cinq	11,7%		42,8%
Total Afrique	13,4%		44,8%

Sources : voir Figure 1.

⁸ Nous mettons une majuscule pour signifier que c'est au sens de la définition donnée par la *Classification type pour le commerce international (CTCI)*.

⁹ Thierry Pairault, « En Afrique, 'la Chine fait ça', 'les Chinois font ci' », in Thierry Vircoulon et Elisa Domingues dos Santos (dir.), *Les influences chinoises en Afrique. Mythes et réalités des relations économiques*, Études de l'IFRI, octobre 2022, <https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/influences-chinoises-afrique-2-mythes-realites-relations-economiques>.

n'échappe pas non plus à cette logique de sécurisation, même si ses manifestations diffèrent ; ainsi, les besoins de cette dernière en Minerais et métaux sont d'autant plus faibles qu'elle confie à l'« usine du monde » le soin de fabriquer pour elle, à partir d'eux, une grande partie des biens de consommation courante qu'elle consomme. Aussi la question qui peut se poser ici est celle de la dépendance des divers acteurs entre eux. Le Tableau 2 ci-dessus, décrivant les exportations africaines de Combustibles, donne une idée de la dépendance de l'Afrique à l'égard de ses pays clients plutôt que l'inverse.

Dépendance à l'égard de la Chine

En 2023, la Chine a importé 6,9 % de ses Combustibles en provenance de l'Afrique, les cinq principaux pays fournisseurs en assurant à eux seuls 5,7 %, soit 83 % des exportations africaines à la Chine de Combustibles. Dans l'ordre des fournisseurs mondiaux de la Chine, l'Angola, qui est son premier fournisseur africain, n'arrive qu'au 12^e rang de l'ensemble de ses fournisseurs ; pour arriver à ce résultat, l'Angola a dû consacrer 51,1 % de ses exportations de Combustibles à ce seul client. Si, d'un point de vue strictement commercial, le fournisseur est devenu très dépendant de son client, d'un point de vue financier la situation est beaucoup plus complexe et la dépendance en l'occurrence est mutuelle puisque résultant des prêts octroyés par la Chine à l'Angola qui ont été conçus à une période où le prix du baril et la production de pétrole augmentaient, alors que la situation s'est inversée depuis¹⁰. Aujourd'hui, 44 % de la dette souveraine¹¹ angolaise est due à la Chine. Avant l'octroi d'un prêt, le demandeur dépend du bon vouloir du bailleur ; après la signature du contrat de prêt, le prêteur dépend du bon vouloir et des succès de l'emprunteur pour être remboursé. Même si l'histoire des relations pétrolières de la Chine avec le Congo est différente, la situation est néanmoins assez voisine, Brazzaville est le 19^e fournisseur de Pékin qui lui achète 71,2 % de sa production de combustibles et dans le même temps détient 48 % de la dette souveraine congolaise¹².

Dépendance à l'égard de l'Union européenne

Nous retrouvons dans les grandes lignes le même schéma de dépendance commerciale. Nous écrivons « commerciale » et non « commerciale et financière », car les pratiques européennes diffèrent des chinoises (absence ou quasi-absence de prêts liés ; absence de prêts adossés à des ressources naturelles ; acteurs privés) de telle sorte que l'endettement souverain est moins affecté. Quoiqu'il en soit, le premier fournisseur africain de l'UE en Combustibles est l'Algérie qui arrive au 7^e rang de l'ensemble de ses fournisseurs. L'UE importe 68,5 % des Combustibles algériens exportés. L'importance du marché européen pour l'Afrique est évidente, puisque 44,8 % de ses exportations de Combustibles sont destinées au marché européen. Outre le faible éloignement de deux pays de la façade atlantique (Nigéria et Angola), c'est sans doute leur grande proximité géographique qui favorise les trois fournisseurs méditerranéens (Algérie, Libye et Égypte) . Et si l'Algérie intensifie sa collaboration avec la Chine pour revitaliser le champ gazier d'Alrar, c'est précisément pour limiter sa dépendance à l'Europe¹³.

¹⁰ Lucie Sénéchal-Perrouault, *Les relations économiques et financières entre la Chine et l'Angola depuis les accords de paix de 2002 – un modèle en mutation*, Document de travail, DG Trésor, 2019, <https://pairault.fr/sinaf/doc/lsp2019.pdf>.

¹¹ Par « dette souveraine », nous entendons la dette extérieure à long terme (plus d'un an) émise par des débiteurs publics et des débiteurs privés dont le remboursement est garanti par une entité publique. Autrement dit, la dette souveraine n'exprime pas la totalité de l'endettement extérieur d'un pays, mais uniquement celui cautionné par le gouvernement de ce pays.

¹² Thierry Pairault, *Un état de la dette souveraine des pays africains*, Document de travail, 9 juillet 2024, <https://pairault.fr/sinaf/index.php/2619>.

¹³ Francis Noudé, « Gaz au Maghreb : la Chine appelée au secours », *La Nouvelle Tribune*, 15 août 2024, <https://lanouvelletribune.info/2024/08/gaz-au-maghreb-la-chine-appelée-au-secours/>

3.2. Minerais et métaux

Le Tableau 3, qui présente la situation des cinq principaux fournisseurs de Minerais et métaux, montre des rapports de dépendance assez voisins de ce qui vient d'être décrit, certes les importations par la Chine de Minerais et métaux produits au Congo (RDC), en Guinée et à la Sierra Leone marque en emprise encore plus considérable de la Chine avec des taux respectivement de 71,5 %, 88,7 % et 83,6 %. La dépendance à l'UE est par la force des choses moindre en vertu de la délocalisation en Chine de certaines de ses chaînes de production. De fait, il faudrait ici analyser plus systématiquement le cas de chaque type de minerai et de métal comme nous l'avons fait antérieurement dans une série de dix notes qu'il conviendrait d'actualiser¹⁴.

Tableau 3.– Les cinq premiers pays fournisseurs de Minerais et métaux (2023)

Les cinq premiers pays fournisseurs	Part des pays fournisseurs dans le total des fournisseurs du produit	Rang du pays fournisseur parmi les fournisseurs mondiaux	Part du pays client dans les exportations du produit par le pays fournisseur
CHINE			
Afrique du Sud	4,4%	6	34,3%
Congo RDC	3,9%	7	71,5%
Guinée	1,8%	13	88,7%
Zambie	1,2%	19	62,7%
Sierra Leone	0,3%	39	83,6%
Total des cinq	11,5%		21,3%
Total Afrique	13,8%		26,2%
UNION EUROPÉENNE			
Afrique du Sud	3,4%	9	17,9%
Congo RDC	0,6%	37	7,8%
Mozambique	0,6%	39	46,9%
Égypte	0,3%	50	31,3%
Congo	0,3%	52	23,7%
Total des cinq	5,2%		11,60%
Total Afrique	6,7%		14,80%

Sources : voir Figure 1.

3.3. Articles manufacturés

Concernant les Articles manufacturés dont nous avons vu qu'ils constituaient une faible part des exportations vers la Chine (4 %), mais une part plus conséquente vers l'UE (26 %), la question qui se pose est de savoir comment ils se classent compte tenu des technologies nécessaires à leur fabrication. Le Tableau 4 confirme une nouvelle fois l'importance de l'UE par comparaison à la Chine. En 2023, la première a importé 39 % des Articles manufacturés exportés par l'Afrique contre 3 % seulement par la Chine. Le soutien à l'industrialisation d'un pays passe en premier par l'achat de sa production industrielle. Lors du deuxième sommet du FOCAC et de la sixième conférence ministérielle, qui se sont tenus à Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2015, l'accent avait été mis sur l'engagement de la Chine à contribuer à l'industrialisation de l'Afrique¹⁵. Cet engagement a été réaffirmé lors des sommets et des conférences ministérielles ultérieurs. Ce que montrent les données que nous avons réunies ici est l'appétence chinoise pour les matières premières africaines ainsi qu'un désintérêt certain pour les produits manufacturés africains. Une telle attitude, qui n'étonnerait pas de la part de puissances ou d'ex-puissances coloniales, s'oppose assez frontalement au discours chinois.

¹⁴ Cette série de dix notes a été publiée en novembre 2019 sur notre site sous le titre générique de *Minerais et métaux africains exportés à la Chine*, <https://pairault.fr/sinaf/index.php/1780>.

¹⁵ Communiqué du ministère [chinois] du Commerce (MOFCOM) du 16 décembre 2015 : *The Interpretations of the Johannesburg Summit of the FOCAC and the Sixth Ministerial Conference on the 10 Major China-Africa Cooperation Plans in Economic and Trade Domains*, <http://english.mofcom.gov.cn/article/policyrelease/Cocoon/201512/20151201219036.shtml>.

Tableau 4.– Articles manufacturés exportés par classe technologique (2023)

Classes technologiques	Répartition par classe des exportations vers		Part dans la classe des exportations africaines vers	
	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Classe 1	7%	22%	1%	43%
Classe 2	52%	8%	10%	23%
Classe 3	4%	48%	0%	54%
Classe 4	38%	22%	3%	26%
Total	100%	100%	3%	39%

Sources : voir Figure 1.

Note : les classes de ce tableau correspondent à la classification de la CNUCED :

- Classe 1 : Articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre et provenant de ressources naturelles.
- Classe 2 : Articles manufacturés à technologie et compétences faibles.
- Classe 3 : Articles manufacturés à technologie et compétences moyennes.
- Classe 4 : Articles manufacturés de haute technologie et à compétences élevées

Exportations d'Articles manufacturés de Classe 1

En 2023, 43 % des Articles manufacturés de Classe 1 (à forte intensité de main-d'œuvre et provenant de ressources naturelles) exportés par l'Afrique ont été importés par les pays de l'UE contre 1 % par la Chine (voir ci-dessus Tableau 4). Les importations chinoises se divisent en deux grandes catégories, des produits d'habillement et autres produits textiles (33 %), mais surtout des Cuirs et peaux préparés (36 %), c'est-à-dire dans ce dernier cas, très certainement des peaux d'ânes très recherchées pour élaborer une gélatine *ejiao* 阿膠 qui entre dans la fabrication de certains médicaments traditionnels chinois supposément hématopoïétiques¹⁶. Ce qui caractérise le mieux les importations de l'UE est que 90 % de ses achats à l'Afrique de produits de Classe 1 ont été effectués dans trois pays méditerranéens : Maroc, Tunisie et Égypte par ordre d'importance (voir Tableau 5), les articles d'habillement et les textiles en composant l'essentiel (86 %). Ces trois pays ont signé avec l'UE la Convention régionale sur les règles d'origine

Tableau 5.– Exportations de Classe 1 (2023)

Pays exportateurs	Chine	Union européenne
Maroc	14%	46%
<i>Habillement et textiles</i>	13%	40%
<i>Autres</i>	1%	6%
Tunisie	0%	34%
<i>Habillement et textiles</i>	0%	30%
<i>Autres</i>	0%	4%
Égypte	19%	10%
<i>Habillement et textiles</i>	6%	7%
<i>Autres</i>	13%	3%
Total des produits de Classe 1		
<i>En % des imports du destinataire</i>	33 %	90 %
<i>En % des exports africaines</i>	1 %	43 %

Sources : voir Figure 1.

préférentielles pan-euroméditerranéennes, dont les critères déterminent si un produit spécifique peut bénéficier d'un accès au marché européen en franchise de droits ou d'un autre accès préférentiel dans le cadre d'un accord commercial donné. Or, les entreprises chinoises tendent d'utiliser ce biais pour accéder plus facilement au marché européen. En d'autres termes, des produits réputés marocains, tunisiens ou égyptiens pourraient ne l'être que partiellement, voire pourraient usurper l'une de ces nationalités comme en témoignent des différends en attente de règlement¹⁷.

¹⁶ C'est d'ailleurs pourquoi cette gélatine est qualifiée d'« électuaire tonifiant le sang », 補血聖藥.

¹⁷ European Commission's trade department, *EU trade relations with Egypt. Facts, figures and latest developments*, https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/egypt_en ; *EU trade relations with Morocco. Facts, figures and latest developments*, https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/morocco_en.

Exportations d'Articles manufacturés de Classe 2

Plus de la moitié des Articles manufacturés importés par la Chine sont de Classe 2 (technologie et compétences faibles) ; il s'agit à 95 % de fonte exportée par deux pays, l'Afrique du Sud (87 %) et le Zimbabwe (13 %). Il est possible que toute la production de fonte soit zimbabwéenne, mais la pratique statistique des Douanes est d'attribuer l'origine d'un produit au dernier pays traversé avant son arrivée à destination. Ces deux pays fournissent 12 % de la fonte importée par la Chine, l'Afrique du Sud arrivant au deuxième rang des fournisseurs (10 %) derrière l'Indonésie (56 %) et devant le Brésil (8 %), tandis que le Zimbabwe arrive au dixième rang (2 %).

Exportations d'Articles manufacturés de Classe 3

En 2023, la Chine a très peu contribué aux exportations africaines d'Articles manufacturés de Classe 3 (à technologie et compétences moyennes), soit aux environs de 0,3 % ; seuls l'Afrique du Sud (véhicules automobiles), l'Égypte et le Maroc émergent relativement aux autres pays africains, mais cela reste anecdotique. En revanche, l'UE importe plus de la moitié (54 %) des produits de cette catégorie exportés d'Afrique. Toutefois, à 92 %, ces articles ne sont ni des produits électriques et électroniques ni des pièces et composants pour ces produits ; ce sont des Véhicules automobiles pour le transport de personnes ainsi qu'une série d'autres produits au service d'un écosystème automobile.

C'est à partir de cinq pays – les pays méditerranéens (sauf la Libye) plus l'Afrique du Sud) que l'Afrique exporte vers l'UE 99 % des produits de la Classe 3 (voir Tableau 6). Seules les exportations des trois premiers (Maroc, Afrique du Sud et Tunisie) sont conséquentes (respectivement 42 %, 31 % et 21 %) reléguant les 51 autres pays africains dans les limbes. Les trois pays méditerranéens (Maroc, Tunisie et Algérie) ont un taux de dépendance considérable à l'égard de leurs débouchés européens pour les produits de cette classe (respectivement 85 %, 89 % et 72 %). Les Véhicules automobiles pour le transport de personnes constituent 30 % des exportations africaines des produits de cette classe à destination de l'UE, mais seuls le Maroc et l'Afrique du Sud à quasi-égalité (51 % et 49 %) en sont à l'origine.

Tableau 6. – Exportations des articles de Classe 3 vers l'Union européenne

Les cinq principaux exportateurs	Part dans les exportations vers l'UE	Part de l'UE dans le total africain des exportateurs	Part dans les exportations vers l'UE	
			Véhicules automobiles	Autres articles de la Classe 3
Maroc	42 %	85 %	59 %	36 %
Afrique du Sud	31 %	40 %	41 %	28 %
Tunisie	21 %	89 %	0 %	28 %
Égypte	4 %	34 %	0 %	5 %
Algérie	1 %	72 %	0 %	1 %
Total	99 %	54 %	100 %	99 %

Source : voir Figure 1.

Renault, d'abord, mais aussi Peugeot et Volkswagen sont présents au Maroc et exportent leur production en Europe, tandis que Mercedes-Benz, Toyota et encore Volkswagen font de même à partir de l'Afrique du Sud. Il semblerait que seuls les constructeurs automobiles chinois BYD (*Build Your Dreams*, spécialisé dans les véhicules électriques) et Great Wall Motors (moteurs thermiques) se soient installés au Maroc, mais pour l'heure il ne s'agit pas de chaînes de production, mais de circuits de distribution en partenariat avec des entreprises marocaines qui peuvent réexporter vers l'UE les véhicules de ces deux marques.

Parmi les autres articles de la Classe 3, une catégorie a de l'avenir, celle des Piles et accumulateurs électriques enregistrant entre autres les « batteries » pour véhicules électriques¹⁸. En 2023, cinq pays en assurent 81 % de l'exportation (Maroc, Tunisie, Nigéria, Afrique du Sud et Égypte). Encore une fois, nous constatons une prédominance des pays méditerranéens. Si aux trois pays méditerranéens précédents, nous ajoutons l'Algérie, alors c'est 57 % des Piles et accumulateurs électriques en provenance d'Afrique qui sont

¹⁸ Les « batteries » pour véhicules électriques sont de fait des accumulateurs

ainsi importés par l'UE. Même si à l'heure actuelle aucune entreprise chinoise n'a encore effectivement investi dans un projet d'usine de batteries pour véhicules électriques, de premiers accords ont été signés avec le gouvernement marocain qui encourage les entreprises chinoises à profiter de ses conventions avec l'Union européenne pour contrer les mesures européennes antidumping prises à l'encontre de leur production¹⁹.

Exportations d'Articles manufacturés de Classe 4

Dans l'ensemble des Articles manufacturés importés par la Chine en 2023, ceux de la Classe 4 (de haute technologie et à compétences élevées) représentent 38 %. Parmi ces deniers, 52 % sont des Produits chimiques inorganiques et 22 % des Matières radioactives et produits associés. 87 % des produits chimiques inorganiques sont originaires du Congo (RDC). Il s'agit d'oxydes et hydroxydes de cobalt indispensables dans de nombreux processus industriels, en particulier dans la production d'énergie (80 % du cobalt sert pour la fabrication des batteries lithium-ion)²⁰. L'ensemble des entreprises à capitaux chinois assurerait plus de la moitié de l'extraction du minerai de cobalt et deux entreprises chinoises²¹ (filiales l'une de Jinchuan et l'autre de CMOC) en produiraient une part importante, mais mal définie des oxydes et hydroxyde de cobalt. Selon la CNUCED, en 2022, le Congo RDC aurait été le principal exportateur de minerai de cobalt et aurait contribué pour 64 % aux exportations mondiales d'hydroxyde de cobalt, dont 96 % étaient destinés à la Chine²². Toutefois, les données des bases de données en ligne de la CNUCED ou de Comtrade²³ permettent difficilement d'avérer cette affirmation. Il est certain que le Congo RDC tire parti de son émergence en tant que puissance du cobalt, car elle se trouve en première ligne entre la Chine et l'Occident dans la course au contrôle des minéraux critiques. En 2021, le président Tshisekedi accusait le gouvernement précédent d'avoir signé des contrats déséquilibrés avec des entreprises d'exploitation minière, notamment les chinoises, et indiquait qu'il souhaitait une renégociation de leurs contrats. En juillet 2022, TFM – filiale de la chinoise CMOC – à la suite d'un litige concernant le paiement de redevances à la Gécamines se voyait interdire d'exporter du cobalt. L'interdiction a duré dix mois jusqu'à la fin avril 2023, date à laquelle la CMOC et la Gécamines sont parvenues à un accord²⁴. Autrement dit, même si bien souvent le fournisseur est livré au bon vouloir de son client, la Chine, il reste toutefois des brèches dans lesquelles les pays africains peuvent s'engouffrer pour négocier, partant limiter leur dépendance.

¹⁹ Antonia Zimmermann and Jordyn Dahl, « China targets Morocco as launchpad into Europe's green auto market », *Politico*, 26 juin 2024, <https://www.politico.eu/article/china-targets-morocco-europe-green-auto-market-electric-car/>; Andrew Christian, « China's EV players chart course for Morocco amid subsidy squeeze », *Benjamindada.com*, 6 août 2024, <https://www.benjamindada.com/chinas-ev-players-chart-course-for-morocco-amid-subsidy-squeeze/>.

²⁰ Les entreprises chinoises contrôlèrent au moins 65 % du marché des batteries pour véhicules électriques au premier semestre 2024 (Bulletin quotidien du GGSP, 12 août 2024, <https://thechina-globalsouthproject.cmail19.com/t/y-e-mijdrk-dyljphyx-r>).

²¹ Muriel Devey Malu-Malu, « RDC : enjeux et ambitions du premier producteur mondial de cobalt », *Makanisi*, 2 décembre 2021, <https://www.makanisi.org/rdc-enjeux-et-ambitions-du-premier-producteur-mondial-de-cobalt>.

²² CNUCED, *La révolution de l'énergie durable et ses incidences sur le commerce et le développement : le cas des marchés des minéraux critiques essentiels à la transition énergétique et du secteur du transport maritime*, Genève, 21 février 2024, p. 6, https://unctad.org/system/files/official-document/cid57_fr_0.pdf. Voir aussi *Interactive Map of Copper & Cobalt Production in the DR Congo* disponible sur le site du China Global South Project, <https://chinaglobalsouth.com/cobalt>.

²³ Voir à <https://comtrade.un.org/data>.

²⁴ Cobalt Institute, *Cobalt Market Report 2022*, Guilford, mai 2023, p. 8-9, https://www.cobaltinstitute.org/wp-content/uploads/2023/05/Cobalt-Market-Report-2022_final-1.pdf.

En 2023, la Chine et l'UE ont été de gros importateurs de Matières radioactives et produits associés, respectivement 15 % et 20 % de la production exportée. Toutefois, l'UE n'a importé de l'Afrique que 3 % des Matières radioactives dont elle avait besoin, contre 11 % pour la Chine. Les fournisseurs africains vont donc se trouver dans une situation où ils pourraient se trouver dépendants de leurs clients et non dans une situation plus équilibrée comme avec le cobalt (voir Tableau 7). La Namibie a fourni à la Chine 99 % des Matières radioactives dont elle pouvait avoir besoin contre 64 % à la France. Cette dernière, en dépit de relations très détériorées avec le Niger, continue de s'y approvisionner par l'intermédiaire d'Orano (ex-Areva). Certes, 29 % de 3 % (contribution africaine aux importations françaises de Matières radioactives) ne représentent que 0,87 % de l'approvisionnement total de la France. Aussi, si le Niger devait décréter l'éviction totale d'Orano²⁵, ce serait moins un problème pour la France que pour l'entreprise qui perdrait les sommes qu'elle y a investies. Dans le même temps, l'entreprise chinoise qui a le permis d'exploiter les mines d'Azelik se dit prête à reprendre ses activités arrêtées depuis dix ans²⁶. Sachant que la Chine apprécie en priorité l'absence de risque et que ses pays fournisseurs connaissent une grande la stabilité

Tableau 7.– Matières radioactives (2023)

Pays exportateurs	Chine	Union européenne
Namibie	99 %	64 %
Afrique du Sud	1 %	8 %
Niger	0 %	29 %
Total	100%	100%

Sources : voir Figure 1.

politique, il ne serait sans doute pas de bonne politique que le Niger se dédise auprès de l'une de ses entreprises partenaires pour attirer la Chine.

4. IMPORTATIONS AFRICAINES DE MARCHANDISES

Si en 2023 la part des importations africaines de produits européens reste encore supérieure à celle des produits chinois (respectivement 24 % et 20 %), la différence tend à devenir minime au profit de la Chine. La question est de savoir si les unes et les autres se font concurrence ou bien se complètent au bénéfice de l'Afrique. Une première réponse est donnée par la géographie (voir Tableau 8) : le tropisme méditerranéen de l'UE est également manifeste ici, car 53 % des importations africaines de produits européens vont vers les pays d'Afrique septentrionale ; elles pèsent plus de 6 % du total des importations africaines. La Chine

Tableau 8. – Principaux importateurs de l'Afrique (2023)

Pays importateurs	Part dans les importations en provenance de			Part dans le total des importations africaines	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Afrique du Sud	14,8%	16,3%	12,7%	1,8%	1,7%
Égypte	12,4%	10,5%	12,3%	1,1%	1,7%
Maroc	10,5%	5,6%	21,7%	0,6%	2,9%
Nigéria	6,8%	11,6%	6,6%	1,3%	0,9%
Algérie	6,2%	6,7%	8,5%	0,7%	1,1%
Tunisie	3,9%	2,4%	7,1%	0,3%	1,0%
Libye	3,1%	2,5%	3,8%	0,3%	0,5%
Total	57,6%	55,7%	72,8%	6,1%	9,8%

Sources : voir Figure 1.

²⁵ Jusqu'à présent seul un gisement serait concerné, celui d'Imouraren, AFP avec *Le Monde*, 12 juin 2024, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/06/12/au-niger-orano-a-lance-les-travaux-preparatoires-pour-l-exploitation-du-gisement-d-uranium-d-imouraren_6239139_3212.html.

²⁶ AFP avec *Le Monde*, 14 mai 2024, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/05/14/au-niger-une-entreprise-chinoise-va-reprendre-l-extraction-d-uranium-apres-dix-ans-d-interruption_6233142_3212.html.

également manifeste un certain tropisme pour l'Afrique septentrionale : parmi les cinq premiers pays africains important 51 % des marchandises chinoises, arrivent en tête l'Afrique du Sud (16 %), le Nigéria (12 %) et trois pays d'Afrique septentrionale (Égypte, Algérie et Maroc avec respectivement 10 %, 7 % et 6 %). *Grosso modo*, les sept pays du Tableau 8 constituent les principaux pays importateurs d'Afrique.

4.1. Répartition régionale et catégorie de marchandises importées

Par rapport à la structure moyenne des importations – l'UE suivant cette tendance moyenne – la structure des importations en provenance de Chine se démarque considérablement puisque les importations de marchandises chinoises sont constituées en quasi-totalité (95 %) d'Articles manufacturés (voir Tableau 9).

Tableau 9. – Catégories de marchandises importées (2023)

Origine des importations	Minerais et métaux	Combustibles	Articles manufacturés	Autres	Total
Monde	3%	17%	62%	18%	100%
• Chine	1%	1%	95%	3%	100%
• Union européenne	3%	16%	64%	17%	100%

Sources : voir Figure 1.

Dans cette catégorie de produits, la Chine devance clairement les pays de l'Union européenne puisque l'Afrique importe respectivement 31 % et 25 % de ces deux origines comme le montre le Tableau 10 qui éclaire sur les régions importatrices d'Articles manufacturés. De nouveau, l'Afrique septentrionale se distingue comme étant la première région d'Afrique important cette catégorie de marchandises toutes origines confondues ; il n'est donc pas étonnant qu'elle accapare 56 % des exportations européennes à destination de l'Afrique. La part selon l'origine des produits dans le total des Articles manufacturés permet

Tableau 10. – Importations d'Articles manufacturés (2023)

Régions importatrices	Structure par origine			Part dans le total de la région	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Afrique septentrionale	37 %	28 %	56 %	23 %	38 %
Afrique orientale	18 %	20 %	8 %	34 %	10 %
Afrique occidentale	18 %	25 %	12 %	42 %	17 %
Afrique australe	18 %	17 %	17 %	29 %	24 %
Afrique centrale	9 %	9 %	8 %	34 %	23 %
Total	100 %	100 %	100 %	31 %	25 %

Sources : voir Figure 1.

de mesurer la dépendance à l'égard des fournisseurs. Derechef, il n'est pas étonnant que l'Afrique septentrionale se révèle très dépendante de l'UE pour ses approvisionnements (38 %) tandis que les autres régions le sont beaucoup moins. Parmi ces dernières, deux le sont assez faiblement (Afrique orientale avec 10 % ; Afrique occidentale avec 17 %), mais en revanche elles le sont de façon assez importante à l'égard de la Chine (respectivement 42 % et 34 %). En Afrique occidentale, dont la grande majorité des pays ont été des colonies françaises, la concurrence chinoise a été très dure pour l'UE. Il importe donc de préciser les produits sur lesquels se porterait cette compétition en considérant leur degré de technicité.

En reprenant la classification en quatre classes technologiques, il apparaît que la structure des importations en provenance de Chine diffère quelque peu de celle des importations en provenance de l'UE. La Chine approvisionnerait l'Afrique en Articles manufacturés sans qu'une classe soit nettement plus privilégiée que les autres sauf peut-être la Classe 3 (technologie et compétences moyennes). En revanche, la structure des exportations de l'UE semblerait privilégier les classes technologiques supérieures, Classe 3 et Classe 4 (haute technologie et compétences élevées). La répartition par classe des importations par origine tend à souligner les produits grâce auxquels les pays fournisseurs font le plus gros chiffre d'affaires, mais non l'importance d'un pays dans la fourniture des articles d'une classe donnée. De ce dernier point de vue, la

Chine l'importe clairement sauf pour ceux de la Classe 3 pour lesquels l'UE maintient encore une certaine supériorité (voir Tableau 11).

Tableau 11.– Articles manufacturés importés par classe technologique (2023)

Classes technologiques	Répartition par classe des importations venues de			Part dans la classe des exportations africaines venues de	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Classe 1	15 %	22 %	12 %	43 %	19 %
Classe 2	15 %	17 %	17 %	36 %	19 %
Classe 3	37 %	35 %	46 %	29 %	32 %
Classe 4	33 %	26 %	31 %	24 %	24 %
Total	100 %	100 %	100 %	31 %	25 %

Sources : voir Figure 1.

4.2. Importations d'Articles manufacturés de Classe 1

Dans cette catégorie, ce sont tous les articles en rapport avec l'habillement et le textile qui constituent les importations les plus importantes (54 %) (voir Tableau 12). C'est la catégorie qui est majoritairement approvisionnée par la Chine (55 % contre 14 % pour l'UE) et c'est aussi pour la Chine la catégorie la plus importante de la Classe 1 (69 %). Même si leur importation est moins déterminante, la Chine occupe aussi une position très dominante dans les Articles de voyage et les Meubles ; l'UE, quant à elle, a une position assez forte dans la fourniture de Meubles et d'Ouvrage en lièges et en bois (sauf les meubles).

Tableau 12.– Articles manufacturés importés de Classe 1 (2023)

Catégories	Répartition par catégories des importations venues de			Part des importations africaines venues de	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Habillement et textiles	54 %	69 %	39 %	55 %	14 %
Articles minéraux non métalliques	19 %	12 %	19 %	28 %	20 %
Ouvrages en liège et en bois	17 %	7 %	30 %	18 %	34 %
Meubles	7 %	7 %	8 %	48 %	23 %
Articles de voyage	2 %	4 %	1 %	83 %	6 %
Cuir et peaux	1 %	0 %	3 %	6 %	66 %
Total	100 %	100 %	100 %	28 %	20 %

Sources : voir Figure 1.

Le Tableau 13 détaille la catégorie Habillement et textiles puisqu'elle est la principale catégorie de la Classe 1. Nombre de pays importent de tels produits quasi exclusivement en provenance de Chine. Exception faite du Nigéria qui est à la fois le plus gros pays importateur (16 %) et l'importateur le plus dépendant de la Chine (87 %) en 2023 ; les autres pays très dépendants pèsent peu, aussi les dix importateurs les plus dépendants ne représentent que 35 % du marché de la Chine. Les dix importateurs

Tableau 13.– Importations d'Habillement et Textiles (2023)

Les dix importateurs les plus dépendants de la Chine	Part de la Chine		Les dix importateurs les plus importants pour la Chine	Part de la Chine dans le marché africain	Les cinq importateurs méditerranéens	Part de l'Union européenne dans le marché africain
	dans le marché local	dans le marché africain				
Nigéria	87 %	16 %	Nigéria	16 %	Maroc	41 %
Ghana	86 %	4 %	Égypte	12 %	Tunisie	30 %
Djibouti	85 %	2 %	Afrique du Sud	11 %	Égypte	3 %
Congo	81 %	1 %	Maroc	7 %	Algérie	2 %
Guinée	81 %	1 %	Kenya	5 %	Libye	1 %
Cameroun	80 %	2 %	Ghana	4 %		
Angola	80 %	3 %	Tanzanie	4 %		
Somalie	79 %	1 %	Libye	3 %		
Togo	78 %	1 %	Algérie	3 %		
Tanzanie	77 %	4 %	Angola	3 %		
Total		35 %		65 %		76 %

Sources : voir Figure 1.

de ces produits chinois les plus importants (aux premiers rangs desquels se trouvent entre autres le Nigéria et l'Afrique du Sud) représentent quant à eux près des deux tiers (65 %) du marché de la Chine. Également, parmi eux, se trouvent quatre pays d'Afrique septentrionale : l'Égypte, le Maroc, la Libye et l'Algérie ; si la Tunisie est ajoutée à ces quatre pays, alors, ces cinq pays méditerranéens représentent 35 % du marché africain de la Chine. Ces cinq pays offrent plus des trois quarts (76 %) des débouchés aux articles d'Habillement et textiles en provenance d'UE, le Maroc et la Tunisie comptant respectivement 41 % et 30 %.

4.3. Importations d'Articles manufacturés de Classe 2

Les importations de la Classe 2 (technologie et compétences faibles) sont surtout marquées par l'importance des articles manufacturés en métal (lingots, laminés, barres, tubes...) dans les livraisons totales – chinoises ou européennes (respectivement 74 %, 73 % et 77 %) (voir Tableau 14). Le second

Tableau 14.– Articles manufacturés importés de Classe 2 (2023)

Catégories	Répartition par catégories des importations venues de			Part des importations africaines venues de	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Articles en fer et acier	50 %	45 %	47 %	32 %	17 %
Autres articles en métal	24 %	28 %	30 %	41 %	23 %
Matériel de transport (mer, fer)	12 %	6 %	13 %	17 %	20 %
Autres articles manufacturés	6 %	9 %	6 %	53 %	19 %
Motocycles et cycles	6 %	10 %	1 %	66 %	3 %
Remorques et semi-remorques	3 %	3 %	3 %	42 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	36 %	19 %

Sources : voir Figure 1.

poste est celui du matériel de transport non compris les véhicules routiers (respectivement 21 %, 19 % et 17 %). En ce domaine, la Chine se distingue par l'importance de sa part de marché pour la vente des Motocycles et cycles (66 %). En ce qui concerne les Navires, bateaux et engins flottants, la Chine et l'UE contribuent à égalité (respectivement 17 % et 19 %). Enfin pour le matériel ferroviaire, l'UE garde un certain avantage : 40 % pour le marché des Rails et autres éléments de voies ferrées en fer et acier (contre 28 % pour la Chine) et 26 % pour les Véhicules et matériel pour chemin de fer (contre 14 % pour la Chine). Le Tableau 15 montre pour les articles en métal une répartition assez semblable à celle du Tableau 14 même si les niveaux de dépendance sont moindres. Les pays d'Afrique septentrionale sont moins présents parmi les dix clients les plus importants de la Chine (Algérie et Égypte), mais en revanche assurent les deux tiers du chiffre d'affaires des pays de l'UE (contre 30 % pour la Chine).

Tableau 15.– Importations régionales d'articles en métal (2023)

Les dix importateurs les plus dépendants de la Chine	Part de la Chine		Les dix importateurs les plus importants pour la Chine	Part de la Chine dans le marché africain	Les cinq importateurs méditerranéens	Part de l'Union européenne dans le marché africain
	dans le marché local	dans le marché africain				
Nigéria	77 %	10 %	Algérie	12 %	Maroc	24 %
Somalie	69 %	0 %	Égypte	11 %	Algérie	19 %
Djibouti	62 %	1 %	Nigéria	10 %	Égypte	11 %
Ghana	58 %	5 %	Afrique du Sud	10 %	Tunisie	8 %
Togo	57 %	0 %	Ghana	5 %	Libye	1 %
Niger	57 %	1 %	Tanzanie	5 %		
Congo	55 %	1 %	Kenya	4 %		
Tanzanie	54 %	5 %	Congo RDC	3 %		
Liberia	53 %	1 %	Éthiopie	3 %		
Bénin	51 %	1 %	Angola	3 %		
Total		26 %		66 %		63 %

Sources : voir Figure 1.

Note : La Somalie et le Togo apparaissent avec une part de la Chine dans le marché africain égale à 0 % à cause de l'arrondi, sinon il faut lire 0,4 %.

4.4. Importations d'Articles manufacturés de Classe 3

Les importations de la Classe 3 (technologie et compétences moyennes) (voir Tableau 16) sont marquées par la prédominance des Véhicules routiers (26 %), l'UE en fournissant un tiers (33 %) contre moins d'un sixième (15 %) pour la Chine. La seconde catégorie d'importations de cette classe est constituée par les Machines et appareils électriques (18 %) qui sont, dans cette Classe 3, le premier marché de la Chine (26 %) dont la part est de 41 % (contre 30 % pour l'UE dont c'est le troisième marché dans cette classe).

Tableau 16.– Articles manufacturés importés de Classe 3 (2023)

Catégories	Répartition par catégories des importations venues de			Part des importations africaines venues de	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Véhicules routiers	26 %	14 %	27 %	15 %	33 %
Machines et appareils électriques	18 %	26 %	18 %	41 %	30 %
Autres machines industrielles et pièces détachées	18 %	18 %	21 %	30 %	37 %
Machines et appareils spécialisés	15 %	15 %	14 %	28 %	30 %
Articles manufacturés divers	8 %	13 %	6 %	47 %	22 %
Machines génératrices, moteurs et leur équipement	8 %	6 %	10 %	23 %	41 %
Caoutchouc manufacturé	5 %	6 %	3 %	37 %	20 %
Machines et appareils pour le travail des métaux	1 %	2 %	1 %	33 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %	32 %	39 %

Sources : voir Figure 1.

Nous avons vu (voir Tableau 11) que les articles de la Classe 3 avaient constitué en 2023 les importations africaines les plus importantes (37 %). Dans le Tableau 17, nous présentons une répartition régionale qui retient les onze premiers pays par l'importance de leurs importations totales (71 %) – leur rang apparaît dans la deuxième colonne – et opposons deux blocs de poids quasi identiques, d'une part les six pays d'Afrique subsaharienne (35 %) et d'autre part les cinq pays d'Afrique septentrionale (36 %). Si pour les articles manufacturés de la Classe 3, la part de marché revenue aux pays de l'Union européenne est légèrement supérieure à celle de la Chine (32 % contre 29 %), il existe néanmoins une claire opposition

Tableau 17.– Importations régionales d'articles de Classe 3 (2023)

Les onze premiers pays importateurs africains	Part dans les importations africaines		Part des importations africaines venues de		
	En %	Rang	Chine	Union européenne	Reste du Monde
PAYS D'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE					
Afrique du Sud	18 %	1	30 %	29 %	40 %
Nigéria	6 %	4	51 %	15 %	35 %
Éthiopie	3 %	10	32 %	11 %	57 %
Angola	3 %	11	27 %	27 %	46 %
Côte d'Ivoire	3 %	8	22 %	35 %	43 %
Kenya	2 %	9	43 %	11 %	46 %
Total des six	35 %	–	34 %	24 %	42 %
PAYS D'AFRIQUE SEPTENTRIONALE					
Maroc	12 %	3	11 %	70 %	19 %
Égypte	10 %	2	28 %	39 %	32 %
Algérie	7 %	5	31 %	41 %	28 %
Tunisie	4 %	6	20 %	58 %	22 %
Libye	3 %	7	29 %	20 %	50 %
Total des cinq	36 %	–	22 %	50 %	27 %
Total général	71 %	–	29 %	32 %	39 %

Sources : voir Figure 1.

entre les deux blocs de pays : la part moyenne de marché de la Chine (34 %) dans les six pays d'Afrique subsaharienne est nettement supérieure à celle de l'UE (24 %). En revanche, les rapports de force s'inversent pour les cinq pays d'Afrique septentrionale puisque la part moyenne de marché des pays de l'UE est de 50 % contre seulement 22 % pour la Chine. Ces données confirmeraient qu'il y aurait deux

Afriques, deux sphères d'influence économique qui, pour l'heure, ne sont pas mutuellement exclusives, mais dont nous pouvons nous demander dans quelle mesure elles peuvent continuer à cohabiter.

Deux catégories d'articles manufacturés ont plus particulièrement retenu notre attention : celle des Véhicules routiers et celle des Machines et appareils électriques.

Véhicules routiers

L'importance tant économique que sociale des Véhicules routiers – exclusion faite de celle des Motocycles et cycles qui entrent dans la Classe 2 des articles manufacturés et discutée *supra* – suggérerait un examen plus en détail. Comme nous l'expliquons en note du Tableau 18, nous avons choisi de renommer les intitulés des sous-catégories pour en rendre leur sens immédiatement compréhensible. Les Véhicules routiers importés par l'Afrique sont pour la moitié (47 %) des voitures qui sont à 5 % importées de Chine et à 33 % de l'UE ; c'est la seule sous-catégorie pour laquelle les parts de marché de la Chine sont très faibles par comparaison avec celles de l'UE, car les concurrents sont nombreux : Japon (10 % du marché), Inde (7 %), États-Unis (7 %), Corée du Sud (5 %)... Comme les autres sous-catégories sont l'objet d'importations africaines de moindre importance, aujourd'hui encore l'UE devance la Chine (39 % contre 32 %), toutefois ces chiffres restent difficiles à interpréter avec exactitude et il faudrait pouvoir remonter les chaînes de valeur pour mieux apprécier les forces en présence.

Tableau 18.– Véhicules routiers (2023)

Sous-catégories	Répartition par catégories des importations venues de			Part des importations africaines venues de	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Voitures	47 %	16 %	48 %	5 %	33 %
Camions	22 %	33 %	15 %	23 %	22 %
Parties, pièces détachées	22 %	30 %	29 %	21 %	44 %
Autocars, autobus...	9 %	20 %	8 %	36 %	29 %
Total	100 %	100 %	100 %	32 %	39 %

Sources : voir Figure 1.
 Note : L'intitulé exact des sous-catégories étant à la fois long et plutôt obscur, nous avons choisi de les styliser pour une lecture plus aisée :

- Voitures = Véhicules automobiles pour transport de personnes [CTCI 781]
- Camions = Véhicules automatiques, transport de marchandises, usages spéciaux [CTCI 782]
- Autocars, autobus... = Véhicules routiers, n.d.a. [CTCI 783]
- Parties, pièces détachées = Partie, pièces détachées des groupes 722, 781, 782, 783 [CTCI 784]

Les statistiques douanières tendent le plus souvent à attribuer comme origine à une marchandise le pays de dernière expédition physique. Ainsi, les Renault assemblées en Turquie et vendues en Algérie, seront classées comme importations en provenance de Turquie. Il en est de même des Renault et des Dacia fabriquées au Maroc qui seront statistiquement marqués comme produits marocains²⁷. Que dire du pick-up conçu par le constructeur japonais Nissan (partenaire de Renault), fabriqué par Dongfeng (partenaire en Chine de Peugeot et Renault) puis repris et rebadgé Peugeot pour être assemblé et vendu en Afrique ! Son successeur, le Peugeot Landtreck, qui a été conçu par Peugeot en collaboration avec le constructeur automobile chinois Chang'an, est assemblé aujourd'hui en Tunisie. De même, les camions Shacman sont des camions Man produits sous licence en Chine, tout comme les camions Foton sont des camions Daimler-Benz, et les camions Dongfeng sont des camions Volvo, Nissan et Renault. Il y a donc un moment où les statistiques douanières risquent de donner une vision biaisée de la réalité commerciale et industrielle.

Machines et appareils électriques

La catégorie des Machines et appareils électriques de la Classe 3 est la seconde catégorie de la Classe 3 par son importance (18 %) ; elle donne une image un peu inversée de la précédente. La Chine y apparaît comme étant le fournisseur principal de l'Afrique (voir Tableau 19) avec 61 % des parts de

²⁷ Thierry Pairault, « La Chine dans la mondialisation : l'insertion de la filière automobile chinoise en Algérie et au Maroc », *RIELF*, 2(2), 2017, p. 133-150.

Tableau 19.– Machines et appareils électriques de la Classe 3 (2023)

Sous-catégories	Part des importations africaines venues de		
	Chine	Union européenne	Reste du Monde
Piles et accumulateurs électriques, leurs parties et pièces détachées	73 %	15 %	12 %
<i>dont Accumulateurs Lithium-ion</i>	88 %	9 %	3 %
Appareils pour moteurs à combustion interne et véhicules	37 %	39 %	23 %
Autres Machines et appareils électriques	51 %	29 %	20 %
Total	61 %	23 %	16 %

Sources : Calculs de l'auteur à partir de la base de données en ligne de Comtrade, <https://comtradeplus.un.org/>.

Note : L'intitulé complet de la deuxième sous-catégorie se lit « Appareils et dispositifs électriques, n.d.a., pour moteurs à combustion interne et véhicules; leurs parties et pièces détachées ». La troisième sous-catégorie est la différence entre le total de la catégorie diminué du montant des deux premières sous-catégories.

marché devant une Union européenne qui ne dépasse pas 23 %. Mais, dans une perspective de verdissement des usages énergétiques, ce qui semble le plus significatif à court et moyen termes est le quasi-monopole de la Chine dans la livraison de Piles et accumulateurs électriques (73 %) ; situation qui se renforce encore si nous considérons les seuls Accumulateurs Lithium-ion (88 %) : l'UE et le Reste du monde voient leurs parts de marché réduites à leur plus simple expression (respectivement 9 % et 3 %). Dans l'UE, l'Allemagne seule assure 72 % des exportations d'Accumulateurs Lithium-ion²⁸ dont 94 % sont destinés à l'Afrique Sud. Ce dernier point est à rapprocher de la situation de la Chine dont le principal client pour ces accumulateurs est aussi l'Afrique du Sud (74 %). L'usage qui en serait fait pourrait être différent. Les accumulateurs chinois serviraient à stocker l'énergie électrique produite par les panneaux solaires dans un pays connaissant d'incessantes coupures de courant dues à un système de production défaillant ainsi qu'un rationnement de l'énergie. En revanche, les accumulateurs allemands pourraient avoir pour but d'équiper des véhicules électriques produits par les constructeurs automobiles allemands qui profiteraient de l'accord signé entre l'Afrique du Sud et l'UE dans le cadre des Partenariats pour une transition énergétique juste conçus dans le sillage de la COP26.

4.5. Importations d'Articles manufacturés de Classe 4

Les importations de la Classe 4 (haute technologie et compétences élevées) (voir Tableau 20) ont un poids comparable à celles de la Classe 3 (33 % pour les premières contre 37 % pour les secondes) ; la Chine et l'UE y jouent en 2023 un rôle d'égale importance (24 % chacune), mais tendent à se spécialiser différemment : les produits, pièces et composants électroniques étant plutôt l'apanage de la Chine.

Tableau 20.– Articles manufacturés importés de Classe 4 (2023)

Sous-catégories	Répartition par catégories des importations venues de			Part des importations africaines venues de	
	Monde	Chine	Union européenne	Chine	Union européenne
Articles de haute technologie, sauf électroniques	79 %	52 %	89 %	16 %	28 %
Pièces et composants de produits électroniques	15 %	34 %	6 %	54 %	10 %
Produits électroniques sauf pièces et composants	6 %	14 %	5 %	53 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %	24 %	24 %

Sources : voir Figure 1.

Produits, pièces et composants électroniques

Même si par comparaison avec la sous-catégorie Articles de haute technologie (sauf électroniques), les deux autres sous-catégories que nous regroupons sous l'intitulé « Produits, pièces et composants électroniques » pèsent peu (21 % des articles de Classe 4 importés), elle est emblématique d'une certaine supériorité chinoise tant commerciale que technique (ce dernier point restant à préciser) en matière de matériels téléphoniques et informatiques.

²⁸ Les exportations européennes à destination de l'Afrique d'accumulateurs lithium-ion sont le fait de l'Allemagne (72 %), mais aussi des Pays-Bas (7 %), de la Suède (6 %), de la France (4 %), de la Hongrie (3 %), ces cinq pays faisant 91 % des exportations européennes.

La téléphonie mobile est d'autant plus emblématique de la présence chinoise qu'elle est corrélée au succès de la marque Transsion qui a détrôné les principaux fabricants mondiaux de smartphones pour détenir 40 % du marché africain²⁹, Transsion dont l'usine éthiopienne n'exporterait pas vers l'Afrique les appareils qu'elle assemble. Certes, en 2023, ce marché africain ne représente que 1 % du marché mondial, mais ce dont tout le monde se souviendra est le rôle cardinal de la Chine qui détiendrait 50 % des parts contre 21 % pour l'UE³⁰. Si nous y ajoutons les exportations au départ de Hong Kong, la part chinoise s'élèverait alors à 89 %. Toutefois, que nous retenions le chiffre de 50 % ou celui de 89 %, la similitude des produits est sujette à caution. Nombre de téléphones portables, au premier rang desquels les très états-uniens iPhone d'Apple sont assemblés en Chine par une entreprise taïwanaise ; quant à ceux de marque Samsung, si, depuis 2021, ils ne sont plus assemblés en Chine³¹, ils sembleraient transiter par le hub de Hong Kong pour rejoindre l'Afrique.

Pour bien comprendre les difficultés d'interprétation, prenons le cas de l'Afrique du Sud. En 2023, ce pays est le premier importateur africain de téléphones (22 %) dont 64 % viendraient de Chine (78 % si nous incluons Hong Kong) et 21 % d'UE. Or, l'Afrique du Sud est une plate-forme commerciale à partir de laquelle sont approvisionnés des pays voisins comme Eswatini (98 % de parts de marché), Namibie (91 %), Lesotho (89,4 %), Botswana (76,3 %). D'autres pays plus lointains sont également concernés comme l'Algérie, mais pour des parts de marché très modestes. Ce qui va encore contribuer à brouiller notre perception du rôle exact de la Chine dans le cas de l'Afrique du Sud est que le coréen Samsung détiendrait 49 % de son marché contre 18 % pour Apple et 24 % pour diverses marques chinoises³².

Le matériel informatique pose un problème identique puisque les grands fabricants d'ordinateurs les produisent très majoritairement en Chine : le chinois Lenovo, qui arrive en tête, détiendrait 25 % des parts du marché mondial ; il est suivi par les états-uniens HP, Dell et Apple (respectivement 22 %, 17 % et 9 %, soit au total 31 %), eux-mêmes suivis par les taïwanais Asus et Acer (7 % chacun)³³. Autrement dit, les exportations véritablement chinoises devaient au mieux représenter un quart des exportations attribuées par les statistiques douanières à la Chine – notons que Hong Kong ne joue ici qu'un rôle anecdotique.

En 2023, l'Afrique du Sud est le premier client de la Chine, ses importations s'élèvent à 51 % des importations africaines de matériel informatique en provenance de Chine. Parmi les cinq premiers clients de la Chine, tous sauf bien entendu l'Afrique du Sud, sont des pays d'Afrique méditerranéenne (le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, et l'Égypte (voir Tableau 21). L'Afrique du Sud et les cinq pays méditerranéens

Tableau 21.– Importations de matériel informatique de Chine (2023)

Pays	Part dans les importations africaines de Chine	Part de la Chine dans les importations du pays	Rang parmi les importateurs de matériel chinois
Maroc	10 %	61 %	2
Tunisie	6 %	77 %	3
Algérie	5 %	62 %	4
Égypte	5 %	33 %	5
Libye	1 %	21 %	15
Total	27 %	–	–

Sources : voir Figure 1.

²⁹ Marie de Vergès, « Transsion, le « roi » chinois du smartphone en Afrique », *Le Monde*, 7 janvier 2024, https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/01/07/transsion-le-roi-chinois-du-smartphone-en-afrique_6209525_3234.html.

³⁰ Calculs de l'auteur avec les données de Comtrade sur la rubrique CTCI 764.11.

³¹ Outre la Corée du Sud, ils seraient fabriqués au Viêt Nam et en Inde.

³² Luke Fraser, « The most popular smartphone brands in South Africa », *Businesstech*, 16 avril 2023, <https://businesstech.co.za/news/trending/676573/the-most-popular-smartphone-brands-in-south-africa>.

³³ Gartner Inc., « PC Market Shows Signs of Recovery After Eight Straight Quarters of Decline », *Gartner.com*, 10 janvier 2024, <https://www.gartner.com/en/newsroom/press-releases/01-10-2024-gartner-says-worldwide-pc-shipments-increased-zero-point-three-percent-in-fourth-quarter-of-2023-but-declined-fourteen-point-eight-percent-for-the-year>.

assurent 78 % des achats africains de matériel informatique en provenance de Chine. Ces mêmes pays jouent un rôle non négligeable dans les importations de produits en provenance d'UE (61 %) se répartissant en 35 % pour l'Afrique du Sud et 25 % pour les pays d'Afrique méditerranéenne. Mais ce sont les pays francophones d'Afrique – à l'exception des pays méditerranéens – qui réservent à l'UE les plus grandes parts de marché mêmes si ces dernières sont très modestes puisqu'au total elles ne se montent qu'à 15 %. L'Afrique du Sud, quant à elle, joue encore ici le rôle d'une plate-forme commerciale distribuant à ces voisins le matériel informatique dont ils ont besoin tant et si bien que 90 % des exportations sud-africaines sont destinées par ordre d'importance au Zimbabwe, au Botswana, à la Namibie, à la Zambie, à Eswatini, au Mozambique, au Lesotho, au Malawi et à Madagascar.

Articles de haute technologie non électroniques

Quelle que soit l'importance symbolique des produits électroniques précédents tant par ce qu'ils disent des technologies employées que par l'illustration qu'ils donnent de la mondialisation, ils n'en restent pas moins que leur poids est beaucoup plus faible que celui des Articles de haute technologie non électroniques (21 % pour les premiers contre 79 % pour les seconds des exportations de la Classe 4). D'une manière générale, le rôle de la Chine dans les importations des articles de cette catégorie est assez limité (16 %), si l'UE fait mieux (28 %), ce sont les autres pays qui emportent la « part du lion » (57 %) (voir Tableau 22). Pour illustrer cette situation, nous avons sélectionné plusieurs sous-catégories de produits.

Tableau 22.– Articles de haute technologie non électroniques (2023)

Sous-catégories	Part dans les importations africaines	Part des importations venues de		
		Chine	Union européenne	Reste du Monde
Produits chimiques	41 %	17 %	26 %	57 %
Plastiques sous forme primaire ou non	20 %	19 %	19 %	62 %
Médicaments	18 %	8 %	42 %	50 %
Appareils scientifiques de mesure	8 %	27 %	32 %	40 %
Aéronefs et matériels connexes	5 %	3 %	39 %	57 %
Autres	8 %	14 %	16 %	70 %
Total	100 %	16 %	28 %	57 %

Sources : voir Figure 1.

Les médicaments pour la médecine humaine ou vétérinaire : il s'agit d'une sous-catégorie très importante puisqu'elle enregistre 18 % des importations des Articles de haute technologie non électroniques. Il faut noter la prépondérance de l'UE qui, en 2023, détiendrait 42 % des parts de marché ; si nous leur ajoutons celles de la Suisse, des États-Unis et du Royaume-Uni, les parts des pays occidentaux s'élèveraient à 56 %. La Chine par comparaison n'atteint que 8 % ; si nous y ajoutons les parts de marché de Macao (3 %) qui exporte des produits de la médecine traditionnelle chinoise, des produits génériques et parapharmaceutiques, ce chiffre s'élèverait alors à 11 %. Parmi les fournisseurs majeurs de l'Afrique, il faut indiquer l'Inde dont les parts de marché se monteraient à 20 %. L'Afrique du Sud joue également un rôle non négligeable (2 % des parts de marché) non comme plate-forme de redistribution régionale, mais comme producteur : outre des entreprises sud-africaines, les multinationales de la pharmacie sont également actives dont Novartis, Pfizer, Sanofi, mais aussi GSK dont le choix de produire des antirétroviraux en Afrique du Sud plutôt qu'en Éthiopie avait un temps alimenté une polémique³⁴.

Les engrais chimiques : Cette catégorie exclut les engrais naturels d'origine animale ou végétale pour ne retenir que ceux qui sont chimiquement manufacturés³⁵. Si les parts de marché de l'UE (13 %) sont le double des chinoises (6 %), ces engrais sont essentiellement importés d'ailleurs (81 %). Le Tableau 23 illustre les principales origines des pourvoyeurs : si le Maroc est le premier pays fournisseur suivi de la Russie, de l'Afrique du Sud et de la Chine, les blocs régionaux comme les pays du Golfe ou ceux de l'UE jouent aussi un rôle considérable. Ce que signale aussi ce Tableau 23 est qu'il existe une forte concurrence potentielle répartie entre de nombreux pays.

³⁴ Thierry Pairault, *China in Ethiopia: About Humannwell*, Document de travail, 26 février 2018.

³⁵ Engrais naturel classés 272 et engrais chimiques classés 562 dans la classification CTIC.

Tableau 23.– Importations d'engrais chimiques (2023)

Exportateurs →	Pays du Golfe	Maroc	Union européenne	Russie	Afrique du Sud	Chine	Reste du Monde
Part dans le total	20 %	14 %	13 %	10 %	7 %	6 %	30 %

Sources : voir Figure 1.

Aéronefs et matériels connexes : Cette catégorie est assez importante puisque pesant 5 % des importations de la Classe 4. C'est toutefois, en 2023, un marché restreint principalement à trois pays : le Maroc (24 % du marché), l'Égypte (22 %) et l'Afrique du Sud (17 %), soit un total près des deux tiers (63 %) (voir Tableau 24). Nous remarquons encore une certaine surreprésentation des pays méditerranéens. Également, le nombre de fournisseurs est essentiellement limité à deux pays : L'UE avec 39 % des parts de marché et les États-Unis avec 37 %, soit en tout 66 %. S'y ajoutent le Canada (3 %), la Chine (3 %) et la Russie (2 %).

Tableau 24.– Importations d'aéronefs (2023)

Fournisseurs Clients	Part dans les importations africaines	Part dans les importations du pays	Fournisseurs Clients	Part dans les importations africaines	Part dans les importations du pays
Union européenne	39 %		Chine	3 %	
Égypte		62 %	Éthiopie		23 %
Maroc		26 %	Maroc		3 %
Afrique du Sud		21 %	Algérie		9 %
États-Unis	37 %		Russie	2 %	
Maroc		65 %	Algérie		25 %
Afrique du Sud		61 %	Zimbabwe		62 %
Égypte		24 %	Mali		22 %
Canada	3 %		Total	85 %	
Angola		61 %	Maroc		24 %
Égypte		2 %	Égypte		22 %
Kenya		26 %	Afrique du Sud		17 %

Sources : voir Figure 1.

La Chine réalise son meilleur résultat en Éthiopie où ses parts de marché (23 %) devançant légèrement celles des États-Unis (22 %), mais arrivent loin derrière celles de l'UE (45 %). La Russie continue d'entretenir des relations privilégiées avec ses alliés comme l'Algérie ou le Zimbabwe ou nourrit des relations avec de nouveaux partenaires comme le Mali. L'importance des États-Unis dans la fourniture d'articles de cette catégorie résulte en partie de la présence de centres de production d'Airbus aux États-Unis. Le Canada et la Chine, qui sont mentionnés dans le Tableau 24, peuvent aussi participer à la fourniture d'aéronefs et de leurs composants – même si cette participation reste encore très limitée en particulier dans le cas de la Chine.

4.6. Importations d'articles de soft power et de hard power

Les Films cinématographiques, impressionnés, développés, les Imprimés ainsi que les Armes et munitions sont trois catégories aussi classées parmi la Classe 4. Ici, nous allons les traiter sous l'angle de l'exercice d'une influence ou d'un pouvoir.

Films cinématographiques, impressionnés, développés : Le poids commercial des articles de cette catégorie est infime (0,0003% des articles de la Classe 4), mais leur poids intellectuel peut être considérable. C'est pourquoi ce qui nous intéresse ici est l'origine des films importés et donc l'importance de ceux produits en Chine et regardés en Afrique. De fait, ce sont des maisons de distribution et non de production qui exportent vers l'Afrique des films qui, dès lors, peuvent avoir été produits dans divers pays, ce qui explique que la Belgique avec 43 % des parts de marché apparaisse comme le premier pays exportateur devant la Chine (14 %) qui, elle, ne distribue que ce qu'elle produit. En d'autres termes, ce pourcentage mesure

l'effort d'influence (*soft power*) que cherche à exercer la Chine en Afrique avec des films comme *Wolf Warrior 2* et des séries télévisées que propose Star Times³⁶.

Imprimés : Autre « arme » culturelle d'exercice du *soft power*, les textes imprimés ont encore une importance commerciale bien supérieure à celle des films puisqu'ils pèsent 4 % des importations d'articles de Classe 4. Cependant, comparé à celui qu'elle joue dans la catégorie précédente, le rôle de la Chine est ici très réduit (2 % des parts de marché³⁷) surtout en comparaison avec celui des États-Unis (64 %) et celui de l'UE (15 %). La lutte contre la pensée et les normes occidentales que prône la Chine de Xi Jinping est loin d'être remportée.

Armes et munitions : La classification CTCI et la classification du Système harmonisé opèrent un découpage quelque peu différent, nous privilégierons le second qui semble offrir une approche plus exhaustive (voir Tableau 25). D'emblée, le rôle crucial que la Chine a pu jouer en 2023 apparaît clairement : 41 % des importations africaines d'armes. Ici, comme dans d'autres domaines, la Chine fait preuve d'un vif opportunisme commercial (sanctions limitant le commerce de la Russie et rejet de la présence militaire française) encouragé par l'absence de conditions politiques posées à l'acquisition d'armes comme pourraient le faire des pays occidentaux. L'Azerbaïdjan arrive ensuite avec 23 % des parts de marché ; en 2023, la Russie de même que la Turquie ont sans doute trouvé avec l'Azerbaïdjan un intermédiaire pour leurs ventes d'armes en Afrique. L'UE arrivant en troisième position (10 %), le trio de tête satisfait les trois quarts des achats africains d'armes. Parmi les six pays importateurs d'armes (91 % des importations) du Tableau 25, seul le Maroc apparaît comme résolument ancré à l'Occident, tant l'UE (64 % des parts de marché) et les États-Unis (35 %) ont monopolisé la vente d'armes ; les autres pays privilégiant les approvisionnements d'autres origines.

Tableau 25.– Importations d'Armes et munitions (2023)

Clients Fournisseurs	Part dans les importations africaines	Part dans les importations du pays	Clients Fournisseurs	Part dans les importations africaines	Part dans les importations du pays
Nigéria	45 %	100 %	Zambie	8 %	98 %
Chine		87 %	Israël		57 %
Turquie		7 %	Chine		41 %
Azerbaïdjan		4 %	Maroc	7 %	99 %
Union européenne		2 %	Union européenne		64 %
Kenya	16 %	100 %	États-Unis		35 %
Azerbaïdjan		84 %	Ghana	7 %	99 %
Chine		13 %	Chine		74 %
Union européenne		3 %	Union européenne		24 %
Égypte	8 %	99 %	Turquie		2 %
Azerbaïdjan		47 %	Afrique	100 %	74 %
Turquie		36 %	Chine		41 %
Union européenne		12 %	Azerbaïdjan		23 %
Russie		4 %	Union européenne		10 %

Sources : voir Tableau 19.

³⁶ Nous ne sommes pas naïfs, les films occidentaux diffusés en Afrique contribuent à propager une image de l'Occident tout autant que les chinois celle de la Chine. Il y a toutefois une différence considérable : dans le cas de l'Occident, il s'agit d'une « conséquence heureuse » et non le résultat d'une démarche consciente soutenue par le Département du Front uni 统一战线工作部 du Comité central du Parti communiste chinois. Alessandro Jedlowski, « Films de kung-fu et cultures urbaines à Abidjan », in Xavier Aurégan et Thierry Pairault, *L'Afrique et ses présences chinoises*, Paris, L'Harmattan, 2024, p. 181-198. Paul Nantulya, *La stratégie de Front uni de la Chine en Afrique*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 18 septembre 2023, <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-strategie-de-front-uni-de-la-chine-en-afrique>.

³⁷ En supposant que ces importations ne se limitent pas aux traductions en français et en anglais, voire en wolof ou en haoussa des Œuvres complètes de Xi Jinping – mais je ne voudrais pas être mauvaise langue.

5. OBSERVATIONS FINALES

Deux faits apparaissent très clairement à l'énoncé des données qui précèdent. Le premier est le poids incontestable de l'Union européenne en Afrique. Certes, l'UE est loin d'être une entité parfaitement homogène qui la rendrait commensurable à un pays ; néanmoins, ce bilan montre l'intérêt tant politique que commercial à confronter le rôle de la Chine, non à celui de la France ou à celui de tout autre puissance coloniale européenne, mais à celui de l'Union européenne. Ensuite, l'importance, tant pour la Chine que pour les pays de l'UE, des cinq pays de l'Afrique méditerranéenne vient encore renforcer la nécessité de raisonner en termes européens, car les pays riverains de la « Mer du milieu » ont entre eux une proximité géographique et commerciale historique qu'ils n'auront jamais avec l'Empire du Milieu.

Bien que la Chine ne soit pas explicitement mentionnée dans le discours de la présidente von der Leyen du 1er décembre 2021 présentant la stratégie européenne connue sous le nom de Global Gateway, elle a été largement comprise – à commencer par les Chinois – comme la réponse de l'Union européenne à la stratégie chinoise des nouvelles routes de la soie. En outre, pour souligner le caractère supposément antichinois de cette stratégie européenne, Wu Hao et Yang Chengyu³⁸ ont même mis dans la bouche de M^{me} Leyen des mots qui ne figuraient pas dans son discours³⁹. Les pays d'Afrique méditerranéenne ont toujours eu des liens économiques plus étroits avec l'UE qu'avec la Chine. Pour des raisons géographiques simples, la « passerelle mondiale » voulue par la Commission européenne est, malgré son ambition panafricaine, susceptible de favoriser une coopération encore plus profonde à travers la Méditerranée et donc avec les cinq pays africains méditerranéens. En outre, les succès évidents remportés par la Chine ces dernières années dans la région n'empêchent pas l'UE d'exercer une influence. Inversement, la stratégie de la « passerelle globale », en redéfinissant les modalités de coopération avec les pays en développement, pourrait renforcer la crédibilité de l'UE, comme le craignent explicitement Wu Hao et Yang Chengyu.

L'UE indique clairement qu'elle ne financera que des projets répondant aux normes les plus élevées et respectant les règles les plus strictes. Premièrement, l'UE soutiendra des projets de haute qualité en mettant l'accent sur des résultats tangibles pour les pays concernés. Deuxièmement, l'UE soutiendra la transparence, ce qui implique des processus de prise de décision ouverts et publics garantissant que toutes les parties prenantes ont accès à l'information et peuvent participer à l'élaboration du projet. Troisièmement, l'UE soutiendra la bonne gouvernance, en promouvant des structures responsables qui garantissent que les projets sont gérés et mis en œuvre de manière juste et équitable. Wu et Yang⁴⁰ sont tout à fait conscients que de telles exigences sont susceptibles de créer des « barrières insurmontables » (*gao qiang*), sapant ainsi les avantages concurrentiels que la stratégie des nouvelles routes de la soie est censée favoriser. Ils estiment sans équivoque que « les coûts de mise en conformité et les risques politiques associés aux projets de “la Ceinture et la Route” devraient augmenter de manière significative, ce qui rendra de plus en plus difficile pour les entreprises chinoises de soumissionner pour des projets d'infrastructure à l'étranger ».

Sur le plan commercial, l'Union européenne et la Chine pourraient être en concurrence directe en particulier dans l'Afrique méditerranéenne. Cependant, l'UE reste le partenaire le plus important des cinq pays d'Afrique méditerranéenne. Sur le plan politique, la concurrence n'est pas directe. La stratégie d'influence de la Chine vise d'abord à sécuriser les approvisionnements en matières premières (hydrocarbures, cuivre et phosphates), mais aussi à apporter un soutien diplomatique à l'internationalisation de ses entreprises.

³⁸ Wu Hao et Yang Chengyu, « Oumeng “quanqiu menhu” zhanlüe ji qi dui “yidai yilu” changyi de yingxiang [La stratégie européenne de la “Global Gateway” et son impact sur la stratégie des “nouvelles routes de la soie”], *Guoji wenti yanjiu* [International Studies], 2022, n° 5, p. 71.

³⁹ *Statement by President von der Leyen on the Global Gateway*, Bruxelles, 1^{er} décembre 2021, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/STATEMENT_21_6522.

⁴⁰ Wu et Yang, *op. cit.*, p. 72-73.

La stratégie d'influence de l'UE est différente, puisqu'elle cherche à organiser le renforcement collectif de la sécurité dans la région par la promotion d'initiatives de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, y compris dans le cyberspace. C'est pourquoi Wu et Yang⁴¹ dénoncent l'UE qui « sensibilise les pays en développement aux données personnelles, à la cybersécurité et à la vie privée, construit un marché numérique soi-disant équitable et ouvert, et introduit directement des réglementations européennes telles que le “5G Cybersecurity Toolkit” et le Règlement général sur la protection des données (RGPD) ». Ils affirment qu'il en résultera « une politique d'exclusion » basée sur des normes et que cela pourrait avoir un impact négatif sur l'image internationale et l'attrait des nouvelles routes de la soie.

Cette « diplomatie européenne des valeurs » (*Oumeng jiazhiguan waijiao*), toujours pour citer Wu et Yang⁴², donne actuellement de l'élan en Chine à une croisade normative et idéologique visant à désoccidentaliser le monde. La Chine confère à cette confrontation une dimension quasi messianique, annonçant la mise en place d'une « Initiative pour la civilisation mondiale » sinisée que Xi Jinping catéchise⁴³. La meilleure façon de tirer parti de ce « choc des civilisations » entre l'Occident, en l'occurrence l'UE, et la Chine est un défi pour les pays en développement, y compris ceux d'Afrique.

⁴¹ *Ibid.*, p. 72-73.

⁴² *Ibid.*, p. 64.

⁴³ Gao Xiang, *Jieshi wenming xingshuai guilü bai hua wenming fazhan lujing – Quanguo wenming changyi de lilun yi han yu shijian jiazhì*, [Révéler les lois de l'essor et du déclin des civilisations et tracer la voie du développement civilisationnel - Implications théoriques et valeur pratique de l'Initiative mondiale en faveur de la civilisation], Zhonggong zhongyang dang shi he wenxian yanjiuyuan, [Institut d'histoire et archives du Parti de la CCCPC], 18 avril 2023, <https://www.dswxyjy.org.cn/BIG5/n1/2023/0418/c427152-32667410.html>